

LE CARNET | ANNONCES LÉGALES

Morières-les-Avignon.
Il pourra également les faire parvenir au commissaire enquêteur par voie électronique à l'adresse mail suivante : pref-enquetes-publiques@vaucluse.gouv.fr (capacité maxi 5MO) en précisant bien l'objet de l'enquête. Elles seront consultables sur le site internet de la préfecture (http://www.vaucluse.gouv.fr) à la rubrique enquêtes publiques, où elles seront publiées dans les meilleurs délais. Les observations et propositions du public transmises par voie postale ainsi que les observations écrites reçues par le commissaire enquêteur lors des permanences seront consultables en mairie-annexe de Morières-les-Avignon, siège de l'enquête.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Morières-les-Avignon, aux dates et heures ci-après :

- le lundi 19 novembre 2018 de 9 h à 12 h
- le mercredi 28 novembre 2018 de 14 h à 17 h
- le vendredi 7 décembre 2018 de 9 h à 12 h
- le jeudi 20 décembre 2018 de 14 h à 17 h

A l'issue de l'enquête, les copies du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultées, pendant le délai d'un an, en mairie-annexe de Morières-les-Avignon, à la préfecture de Vaucluse (Direction de la citoyenneté et de la légalité - Service des relations avec les collectivités territoriales - Pôle affaires générales et foncières) ainsi que sur le site internet des services de l'Etat en Vaucluse (http://www.vaucluse.gouv.fr).

Sous réserve des résultats de l'enquête, le préfet de Vaucluse se prononcera, par arrêtés, sur les demandes de déclaration d'utilité publique et cessibilité des terrains nécessaires à la réalisation de l'opération ainsi que sur la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Morières-les-Avignon.

Fait à Avignon, le 15 octobre 2018,
Pour le préfet et par délégation, le secrétaire général
Signé : Thierry DEMARET

113242400

Plan local d'urbanisme



COMMUNE DE BEDOIN

Enquête publique portant sur le projet de modification n° 2 du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n° MA-ARE-2018-306 en date du 10 juillet 2018, le maire de Bedoin a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de modification n° 2 de son Plan Local d'Urbanisme ayant pour objectifs d'ouvrir partiellement à l'urbanisation la zone UY/UY12 des Granges et réorganiser le reste de la zone, apporter diverses modifications au règlement, au zonage et aux aménagements réservés et numériser le PLU actualisé, en vue de son approbation par délibération du conseil municipal.

Par décision n° E18000140 / 84 du 11 septembre 2018, le Tribunal Administratif de Marseille a désigné M. André Faugeras, chef de service foncier, en retraite, en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera en mairie, du lundi 12 novembre 2018 (13 h 30) au jeudi 13 décembre 2018 (12 h), soit pendant 31 jours consécutifs. Le dossier comprenant notamment l'avis de l'autorité environnementale, les avis des Personnes Publiques Associées ainsi que, suite à la décision de l'autorité environnementale du 9 octobre 2018, une évaluation environnementale et le registre d'enquête, seront déposés en mairie pendant toute la durée de l'enquête publique aux jours et heures d'ouverture de la mairie :

- lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ;
- mercredi de 8 h à 12 h ;
- samedi de 8 h 30 à 12 h.

Le dossier d'enquête publique sera également disponible durant l'enquête publique sur un poste informatique dédié aux heures d'ouverture de la mairie, et sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : http://www.bedoin-mont-ventoux.fr/

Les observations du public et le dossier d'enquête publique sont communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être déposées par courrier électronique envoyé à : ep-modificationplu@bedoin.fr. Elles seront imprimées et insérées dans le registre papier de référence, et mises en ligne dans un document unique au moins une fois par semaine.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et, soit consigner ses observations sur le registre d'enquête, soit les adresser par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : M. le Commissaire Enquêteur - Mairie de Bedoin - Hôtel de Ville - 301, avenue Barral des Baux - CS 90001 - 84410 Bedoin.

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie aux jours et heures suivants :

- lundi 12 novembre 2018 de 13 h 30 à 17 h 30 ;
- mardi 20 novembre de 8 h à 12 h ;
- samedi 1^{er} décembre 2018 de 8 h 30 à 12 h ;
- jeudi 13 décembre 2018 de 8 h à 12 h.

Des informations peuvent être demandées auprès du service urbanisme en mairie de Bedoin sur rendez-vous.

Tél. 04 90 65 96 33 - urbanisme@bedoin.fr
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur transmis au maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête seront tenus à la disposition du public pendant un an en mairie et sur le site internet de la commune. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

Fait à Bedoin, le 18 octobre 2018
Le Maire, Luc REYNARD

113394100

Johanna Almudever, esthéticienne, ont en effet échangé le oui traditionnel en présence de leurs familles et amis avant d'échanger les anneaux nuptiaux.

MONTFAVET Samedi du mariage Siham Ach agent de production.

NAISSANCE

Maxime

PUJAUT

Maxime, fils de Fanny Guey et de Ricardo Martins-Ramos, est né dimanche 21 octobre à 0 h 40 à la maternité du centre hospitalier d'Avignon. Premier enfant du couple, ce joli petit prince de 3,080 kg pour 50 cm fait la joie et le bonheur de ses parents depuis son arrivée au monde.



CONVOIS FUNÉRAIRES

Mardi 23 octobre
AVIGNON Mireille Magnières religieuses à 10h à Saint-Ruf, suivies de l'inhumation au cimetière Saint-Véran.
BOLLÈNE/MONDRAGON RELATTE/MONTÉLIMAR Rogart. Obsèques religieuses 10h30 à la collégiale St-IV Bollène, suivies de la crémation Bourg-St-Andéol. Cendres au cimetière de Bollène.
CASENEUVE/GOULT/PROVENCE/VILLENEUVE Émile Icard. Cérémonie se à 10h30 à l'église de Cve, suivie de l'inhumation au cimetière.
GIGONDAS Marie-José

NECROLOGIE

Aimé Dardun

Avec la disparition d'Aimé Dardun (Mémé pour tous), le quartier du Grès perd un de ses plus ardents défenseurs. Il vient de décéder dans sa quatre-vingtième année après une longue maladie qu'il a combattue avec courage. Natif du Grès, très connu à

Orange, il avait fait partie de la municipalité de Jacques Bérard dans les années 70. D'abord maraîcher puis viticulteur au domaine des Barulettes, sa vie a été rythmée par les événements du quartier. Il avait fait partie des tout premiers joueurs à l'Union sportive du Grès en 1954

avant de devenir, plus dirigeant au Sporting d'Orange puis d'exercer la présidence de l'Union sportive du Grès durant de nombreuses années. Le football était sa passion et il était toujours très sérieux sur les résultats du club basé à Orange malgré sa maladie. Membre des CATM de l'ASA du Grès, il était adhérent au syndicat Meyne depuis plus de quarante ans.

Ses obsèques auront lieu mercredi 24 octobre à 11 heures à l'église Saint-Florent

Le Dauphiné Libéré - Vaucluse Matin

Christophe Tostain Président Directeur Général, Directeur de la publication

S.A. LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

Capital : 7 969 520 €
Durée 99 ans à compter du 14 juin 1945

Siège social :
650 route de Valence
38913 Veurey Cedex

Principal associé : SIM

Impression : Le Dauphiné Libéré - Veurey
Tirage moyen 247 410 exemplaires

Direction générale
Centre de presse
38913 Veurey Cedex
Tél. 04 76 88 71 00
Fax 04 76 85 80 20
ledauphine.com

Publicité : GROUPE DAUPHINÉ MÉDIA

Commission paritaire
n° 04 21 C 83387

Audience mesurée par :
AUDIENS MÉTRIX

Origine du papier : France. Taux de fibres recyclées : 83.5%.
Eutrophisation : PToF 0.01 Kg/tonne de papier.

